



Simiane-Collongue

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 MARS 2021 A 18H30

MEMBRES PRESENTS :

MM. Philippe ARDHUIN - Léonard BALDOCCHI - Marina BARRESI - Myriam BONNET - Robert CANAMAS - Jean Michel CASTAGNETTI - Isabelle CAUET – Stéphanie CHASTIN - Yvonne FORNASIER – Micheline FRAU - Anna GAGLIARDI - Édouard GAI – Noémie GUILBOT – Romain HOLL - Jean Le PESQ – Paul MAISON - Isabelle MAZEAUD-CULIOLI - Jennifer PALOMBE MARKARIAN – Paule RANUCCI - Lucien RIGAT - Claudine SEGURA - Hervé SEREKIAN - Marine SIMULA - Dominique VALOIS-VALERA - Marc VIGOUROUX – Gilbert ZUNINO.

ABSENTS :

- M. Jean-Charles POUPEL
- M. Paul MAISON à partir de 19H26 (délibération point 2-2)

PROCURATIONS :

- M. Anthony GIMENEZ à M. Robert CANAMAS.
- M. Hervé PERNOT à Mme Isabelle MAZEAUD-CULIOLI.

Madame Dominique VALERA est élue Secrétaire de Séance.

Les questions sont examinées tout au long du conseil municipal.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Procès-verbal du Conseil Municipal du 14 Décembre 2020.

1-1 DESIGNATION D'UN MEMBRE TITULAIRE AU SEIN DE LA CLE (COMMISSION LOCALE DE L'EAU).

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE DE NOMMER**, Madame Isabelle CAUET, comme membre titulaire,

POUR : 28

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2-1 DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021.

Le Conseil Municipal,

- **Prend acte** que le rapport fixant les orientations générales du budget 2021 a fait l'objet d'un débat en séance du Conseil Municipal.

(pas de vote)

2-2 RENOUVELLEMENT D'UNE LIGNE DE TRESORERIE AUPRES DU CREDIT AGRICOLE :

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** de renouveler une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole d'un montant de 500 000€ afin de faire l'avance des subventions pour financer les projets d'investissement de la Commune ;
- **DONNE** délégation à Monsieur Le Maire pour signer cette ligne de trésorerie.
- POUR : 21
- CONTRE : 5 (MM. Myriam BONNET – Stéphanie CHASTIN – Isabelle MAZEAUD-CULIOLI – Hervé PERNOT – Marc VIGOUROUX)
- ABSTENTION : 1 (M. Gilbert ZUNINO)

La délibération est adoptée.

3-1 MODIFICATION DE LA DUREE DE SERVICE D'UN EMPLOI A TEMPS NON COMPLET :

Le Conseil Municipal,

1. **Décide** d'adopter la proposition du Maire,
2. **Décide** de modifier comme suit le tableau des emplois à :

Service aux administrés					
Emploi	Grade	Catégorie	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdomadaire
Agent technique Polyvalent	Adjoint technique	C	0	1	TNC 35 h
Agent technique Polyvalent	Adjoint technique	C	1	0	TNC 30 h

3. **Dit** que les crédits sont prévus au budget

- POUR : 22
- CONTRE : 5 (MM. Myriam BONNET – Stéphanie CHASTIN – Isabelle MAZEAUD-CULIOLI – Hervé PERNOT – Marc VIGOUROUX)

La délibération est adoptée.

3-2 RECRUTEMENT D'UN AGENT NON TITULAIRE SUR UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS COMPLET D'UN ADJOINT ADMINISTRATIF :

Le Conseil Municipal,

- **Autorise** Monsieur le Maire à recruter un agent non titulaire pour exercer les fonctions d'adjoint(e) à la D.R.H.
-
- **Dit** que la rémunération de cet agent non titulaire à 35h hebdomadaires sera calculée sur la base du 1^{er} échelon du grade d'adjoint administratif relevant du cadre d'emploi des adjoints administratifs
- **Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.
- POUR : 21
- CONTRE : 5 (MM. Myriam BONNET – Stéphanie CHASTIN – Isabelle MAZEAUD-CULIOLI – Hervé PERNOT – Marc VIGOUROUX)
- ABSTENTION : 1 (M. Gilbert ZUNINO)

La délibération est adoptée.

4-1 ACQUISITION DE LA PARCELLE AD478P APPARTENANT A MADAME BLANC DANS LE CADRE DU PROJET D'ENTREE DE VILLE RD59-RD59C.

Le Conseil municipal,

- DECIDE** d'acquérir la parcelle AD478 P appartenant à Madame BLANC pour un montant de 1200€ TTC.
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.
 - POUR : 27

La délibération est adoptée.

Monsieur Le Maire clôture la séance à 20H10.